

ORGANISATION DE LA FORMATION INFIRMIERE

- Le programme se compose de 59 **unités d'enseignements** (UE) réparties en 6 champs disciplinaires :

- Champ 1 : Sciences humaines sociales et droit, en partenariat avec l'[Université Sorbonne Paris Nord](#)

UE 1.1	Psychologie, sociologie, anthropologie
UE 1.2	Santé publique et économie de la santé
UE 1.3	Législation, éthique, déontologie

- Champ 2 : Sciences biologiques et médicales, en partenariat avec l'[Université Sorbonne Paris Nord](#)

UE 2.1	Biologie fondamentale
UE 2.2	Cycles de la vie et grandes fonctions
UE 2.3	Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
UE 2.4	Processus traumatiques
UE 2.5	Processus inflammatoires et infectieux
UE 2.6	Processus psychopathologiques
UE 2.7	Défaillances organiques et processus dégénératifs
UE 2.8	Processus obstructifs
UE 2.9	Processus tumoraux
UE 2.10	Infectiologie, hygiène
UE 2.11	Pharmacologie et thérapeutiques

- Champ 3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes

UE 3.1	Raisonnement et démarche clinique infirmière
UE 3.2	Projet de soins infirmiers
UE 3.3	Rôles infirmiers, organisation du travail et interprofessionnalité
UE 3.4	Initiation à la démarche de recherche
UE 3.5	Encadrement des professionnels de soins

- Champ 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions

UE 4.1	Soins de confort et de bien-être
UE 4.2	Soins relationnels
UE 4.3	Soins d'urgence
UE 4.4	Thérapeutique et contribution au diagnostic médical
UE 4.5	Soins infirmiers et gestion des risques

UE 4.6	Soins éducatifs et préventifs
UE 4.7	Soins palliatifs et fin de vie
UE 4.8	Qualité des soins, évaluation des pratiques

- Champ 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

UE 5.1	Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens
UE 5.2	Evaluation d'une situation clinique
UE 5.3	Communication et conduite de projet
UE 5.4	Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires
UE 5.5	Mise en oeuvre des thérapeutiques et coordination des soins
UE 5.6	Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles
UE 5.7	Unités optionnelles

- Champ 6 : Méthodes de travail

UE 6.1	Méthodes de travail
UE 6.2	Anglais

Ce programme prévoit la répartition suivante :

- 2100 heures de cours : répartition en cours magistraux, travaux dirigés, travaux personnels guidés et travaux pratiques.
 - 2100 heures en **stage**
- 1ère année : 5 semaines au semestre 1, 10 semaines au semestre 2
 - 2ème année : 10 semaines au semestre 3, 10 semaines au semestre 4
 - 3ème année : 10 semaines au semestre 5, 15 semaines au semestre 6
- 4 types de stages obligatoires sur les 3 ans
- Soins de courte durée
 - Soins de longue durée, soins de suite et de réadaptation
 - Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie
 - Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Un **suivi pédagogique** individualisé et collectif est assuré durant tout le cursus de formation permettant l'accompagnement pédagogique et le développement personnel de chaque étudiant.

Evaluations et ECTS à l'IFSI

Obtention de 180 **ECTS** (crédits européens) correspondant à la validation des 10 compétences du référentiel métier soit :

- 120 ECTS pour les unités d'enseignement à l'institut
- 60 ECTS pour la formation clinique en stage

Les évaluations

- Contrôle continu
- Partiels organisés à l'IFSI à la fin de chaque semestre
- Certaines compétences doivent être acquises pour permettre le passage dans l'année supérieure avec l'obtention d'un minimum de 48 ECTS sur 60.

L'obtention des 180 ECTS est nécessaire à l'obtention du diplôme.

Pour en savoir plus : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/arrete_du_31_juillet_2009.pdf